

*Motion d'ajournement*

à un appel d'offres pour la construction d'une plate-forme à poubelles de huit pieds de long sur quatre pieds de large. Sa soumission était de \$184. Le gouvernement voulait à tout prix qu'il retienne les services d'un architecte pour faire tracer des plans. Il a refusé conseillant à l'État de mettre son propre personnel à l'œuvre et de leur faire construire la plate-forme. Cela aurait coûté \$2,000 au gouvernement tandis que pour \$184, il offrait de faire les travaux, qui se résumaient en fait à couler quelques verges cube de béton sur une petite quantité d'agrégat. Voilà un exemple type de ce qui se passe au pays parce que nous nous contentons de déplacer des papiers.

J'estime que ce sont des gens compétents et bien formés et nous devrions les laisser mettre au point une stratégie industrielle. Nous avons plus d'aptitudes pour ce genre de choses que bien d'autres pays. Nous sommes plus compétents, nous avons davantage l'esprit d'initiative et comme nous vivons sous un climat plus froid, nous avons à lutter pour nous garder au chaud. Nous ne pouvons nous étendre sous un bananier en attendant que la nourriture nous tombe du ciel. Nous avons montré de quoi nous étions capables autrefois et nous devrions permettre à nos jeunes de bâtir l'avenir. Nous ne pourrions y parvenir que si le gouvernement nous propose une stratégie industrielle.

J'ai eu dernièrement, avec d'autres députés, des entretiens avec notre représentant aux négociations tarifaires à son retour de Genève. Bien des industries canadiennes s'intéressent à la protection tarifaire, aux concessions et aux subventions. En écoutant parler notre représentant, et je suis sûr que d'autres députés en sont venus à la même conclusion, j'ai eu l'impression que nous étions des «novices». Nous ne savons pas ce que nous faisons et il ne fait pas de doute que les autres pays vont en profiter. Nous nous préparons à accepter des restrictions qui sont inacceptables et nous sommes...

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre, je vous prie. Je regrette de devoir informer le député que son temps de parole est écoulé. Il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre.

**M. Paproski:** Monsieur l'Orateur, il dit des choses si intéressantes et comme il ne reste que trois ou quatre minutes avant la période réservée aux initiatives parlementaires, nous aimerions qu'il continue.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Est-on unanimement d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre que les questions qui seront abordées ce soir au moment de l'ajournement sont les suivantes: le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall)—Les transports—Le remplacement du transbordeur «Carson»—Le choix du chantier naval chargé de la construction; le député de Saskatoon-Biggar (M. Hnatys-

[M. Peters.]

hyn)—Les transports—Le rapport Hall—La consultation du juge Hall par le ministre au sujet des conclusions.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

#### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Chrétien: Que le bill C-56, tendant à modifier le droit fiscal et à autoriser des paiements portant sur les réductions de taxes de vente provinciales, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité plénier, ainsi que l'amendement de M. Broadbent (p. 5548).

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, c'est devenu une habitude; mes observations sur des questions de ce genre sont toujours interrompues par la sonnerie annonçant qu'il est 5 heures ou 4 heures. Toutefois, je dois dire que j'ai écouté sans mot dire et que j'ai été émerveillé de la verbosité, de la prolixité et de l'esprit inventif du député de Timiskaming qui a tourné autour du pot en parlant de ce bill. En fait, je me demande même s'il connaît le numéro du bill dont nous discutons, parce qu'il a abordé des questions comme la stratégie nationale du développement industriel, le besoin de développer l'industrie aéronautique et la marine marchande.

La marine marchande est un sujet sur lequel le député et moi nous entendons parfaitement, et nous en déplorons la perte. Il a plaidé cette cause très efficacement, puis il a sauté à la productivité dans la Fonction publique. Enfin, avant que vous ne le rappeliez à l'ordre, monsieur l'Orateur, parce que son temps de parole était expiré, il discutait du GATT et des négociations de Genève.

J'aimerais attirer l'attention du député sur le fait que le bill dont nous sommes saisis aujourd'hui, outre qu'il porte le numéro C-56, se définit ainsi:

Loi tendant à modifier le droit fiscal...

Il s'agit donc d'impôt sur le revenu, monsieur l'Orateur, et je crois qu'il a peut-être négligé cela, car il n'en a pas parlé une seule fois. La définition se poursuit ainsi:

... et à autoriser des paiements sur les réductions de taxe de vente provinciale...

Je pense qu'il convient de féliciter le député de toute l'ingéniosité dont il a fait preuve en faisant un discours qui aurait mieux cadré dans un débat sur le discours du Trône ou sur le budget. Il a en effet réussi à traiter de tous ces sujets et à éviter les deux principales questions dont la Chambre est saisie, soit l'impôt sur le revenu et les réductions de la taxe de vente.

Je vois qu'il est bientôt 5 heures, monsieur l'Orateur. J'aimerais dire qu'il est 5 heures et pouvoir poursuivre mes observations à 8 heures.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Comme il est 5 heures de l'après-midi, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les avis de motion, les bills publics.